

Objectif

L'objectif est de développer une nouvelle approche à l'égard du végétal et d'inciter chacun à changer son regard sur la végétation spontanée.

Un cimetière plus vert et plus écologique dans un environnement raisonné honore les usagers, la nature et la mémoire de nos défunts.



Objectif 0% PESTICIDE dans les cimetières

Depuis avril 2011, la Ville de Rennes arrête progressivement l'usage des pesticides dans les cimetières. Ses méthodes naturelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité :

- utilisation de méthodes alternatives de désherbage (bitette, désherbeur mécanique ou thermique)
- engazonnement et/ou plantation des lieux actuellement gravillonnés ou sablés
- développement d'une flore locale dans les allées

Un regard différent

Pas ces nouvelles pratiques, le cimetière va se modifier visuellement. La végétation y sera plus présente, plus adaptée à son environnement, dans le respect des défunts, des familles et des usagers de ces lieux.

0 kg de produit phytol

Depuis une vingtaine d'années, la Ville de Rennes a considérablement réduit l'usage des produits phytosanitaires. 775 kg/an étaient utilisés en 1996, en 2012, la Ville de Rennes n'utilisera plus aucun herbicide nocif.

Quelques dates clés

- 1981 : Mise en œuvre de la gestion différenciée dans les espaces verts communaux.
- 1996 : Arrêt des pesticides sur les trottoirs sablés plantés d'arbres d'alignement.
- 2001 : Opération pilote « zéro phytol » sur le quartier La Roche Bourg l'Évêque.
- 2006 : Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires (hors contraintes).
- 2011 : Expérimentation de « zéro pesticide » sur certaines parcelles des concédaires romans.
- 2014 : Fin de l'usage des pesticides dans l'ensemble des cimetières.

rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE

Direction des Prestations
Administratives à la Population

Service Funéraire

Direction des Jardins

Unité Maintenance
Travaux neufs

Objectif Zéro PESTICIDE



La ville abandonne l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières.



Cimetière de l'Est en 1970 et aujourd'hui

Pourquoi?

L'utilisation des produits phytosanitaires :

- Est limitée par arrêté préfectoral du 4 avril 2005 dans le cadre du plan d'action breton pour la reconquête de la qualité de l'eau,
- Est abandonnée progressivement depuis 2006 par la ville de Rennes dans le cadre d'un plan de désherbage ayant pour objectif zéro pesticide,
- Pollue l'air, la nappe phréatique et constitue un risque sanitaire,
- A un impact sur la santé des personnes passant à proximité d'un lieu traité (visiteurs, familles et employés).

Comment sont entretenus les cimetières?

- Par désherbages manuels, mécaniques et thermiques (tondeuses et débroussailluses).
- Une équipe de jardiniers assure régulièrement l'entretien des cimetières afin de limiter le développement de la végétation spontanée.



Pour quels résultats?

La Direction des Jardins de la Ville de Rennes

a mis en place des techniques d'aménagement et de gestion des espaces plus respectueuses de l'environnement et du citoyen.

Ainsi pour limiter l'invasion des herbes indésirables, des espaces en pelouse, gazons fleuris, poches végétales et plantations (vivaces, sédums,...) sont aménagés régulièrement chaque année.

